

Personne, évidemment, n'a la monopole de la science. Ce que l'un découvre, les autres finiront bien par le trouver à leur tour, pourvu qu'ils s'en donnent la peine. On n'a jamais tenu secrètes les données scientifiques de l'énergie atomique. L'épopée de la physique nucléaire s'est déroulée sur le plan international depuis la découverte en France des radiations émises par les minéraux d'uranium. La plupart des pays adonnés aux recherches scientifiques y ont joué un rôle important.

#### Ascendant des Etats-Unis

Mais bien que ces connaissances soient du domaine public, les Etats qui ont travaillé à capter la nouvelle puissance possèdent au point de vue mécanique et technique un immense avantage. La mise en valeur de l'énergie atomique a d'abord exigé des efforts prodigieux pour n'aboutir qu'à de piètres résultats. Mais comme il arrive en d'autres entreprises, à cette première étape a succédé une période d'amélioration rapide ne réclamant qu'un faible supplément de travail.

Les Etats-Unis sont parvenus à ce stade de progression facile. Ils distancent aujourd'hui tous leurs concurrents. Si les spécialistes à leur emploi conservent aux travaux de recherche l'ampleur autorisée par le Congrès, les Etats-Unis garderont leur avance pendant au moins une dizaine d'années. Jusqu'à ce jour, les autres pays n'ont pas encore franchi la difficile étape des débuts. Par un dur et long labeur, ils réussiront peut-être à rejoindre les Etats-Unis, dont la supériorité actuelle se fonde sur des usines atomiques et des institutions de recherches auxquelles ils ont affecté des milliards de dollars et une légion de spécialistes tirés de divers champs d'activité. Aucune nation ne compte aujourd'hui suffisamment de techniciens pour constituer les personnels de tels établissements sans risquer de compromettre son économie nationale.

La préparation d'une guerre atomique réclame trop de temps et d'efforts pour que nous ayons sujet de craindre un conflit imminent. Ne cédon's point à la panique, mais n'allons pas commettre la faute de gaspiller les moments de répit qui nous restent en négligeant de prendre les dispositions nécessaires à notre protection et de hâter par tous les moyens la conclusion d'un accord international susceptible de sauvegarder tous les peuples.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada ont fait un premier pas dans ce sens, peu après la fin des hostilités. Dans une déclaration formulée à Washington le 15 novembre 1945, ces trois pays ont reconnu la nécessité d'une telle convention internationale et proposé la formation d'une commission des Nations Unies destinée à examiner le problème et à exprimer des vœux quant à la façon de le résoudre.

En décembre 1945, les ministres des Affaires étrangères réunis à Moscou ont agréé les propositions de Washington. A Londres, le 24 janvier 1946, l'Assemblée générale approuvait à l'unanimité la création de la Commission de l'énergie atomique.

Cet organisme se compose des délégués de chaque pays représenté au Conseil de sécurité et du Canada, lorsque ce dernier ne fait pas partie du Conseil de sécurité. Il a été chargé d'exprimer des propositions précises quant à la réglementation de l'énergie atomique, en vue d'en restreindre l'utilisation à des oeuvres de paix et d'établir, par des services d'inspection et d'autres moyens, des sauvegardes suffisantes pour protéger les Etats intéressés contre les menées de ceux qui pourraient enfreindre ou éluder de telles dispositions.